

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 20 juin 1972

La séance est ouverte à 2 heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. HOWARD (SKEENA)—L'USAGE DE TIMBRES-POSTE AMÉRICAINS POUR DU COURRIER POSTÉ AU CANADA

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais soulever la question de privilège dont j'ai donné avis à Votre Honneur. Elle a trait à l'usage de timbres-poste américains pour poster du courrier au Canada.

En guise de prélude, je devrais peut-être signaler, sans signaler l'article en question, que la loi sur les postes adoptée par notre Parlement définit le timbre-poste comme étant le timbre ou l'empreinte autorisés par le ministre des Postes. En outre, la loi prévoit que le ministre des Postes peut prescrire les conditions dans lesquelles ce qui est transmissible par la poste peut être posté au Canada.

J'ai ici une carte postale. Il est indispensable que je vous en lise le premier paragraphe seulement. Le voici:

Pouvons-nous vous demander de collaborer à un relevé spécial des abonnés de *Time*?

Elle est signée par un certain Ralph P. Davidson, éditeur associé de *Time International of Canada*. Elle a été estampillée à 1 heure de l'après-midi le 18 juin à Montréal et elle porte l'oblitération des postes canadiennes. Le timbre de 6c. est d'origine américaine.

Je suis persuadé que le ministre des Postes n'a pas autorisé, en vertu du droit que lui confère la loi sur les postes, l'usage officiel de ce timbre au Canada. Que *Time International* utilise ce timbre pour expédier des imprimés...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait signaler aussi rapidement que possible comment, à son avis, il y a atteint au privilège parlementaire. D'après les propos du député jusqu'ici, je crois qu'il est fort peu probable que le grief se rattache au privilège parlementaire.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, pour établir qu'il s'agit d'une question de privilège, j'ai cru bon d'invoquer la loi telle qu'adoptée par le Parlement. A mon avis, on a porté atteinte aux privilèges du Parlement. La loi sur les postes a été adoptée par le Parlement. Le ministre des Postes est responsable des questions concernant le courrier et il a au moins été embarrassé par l'utilisation de la part de *Time International* de timbres américains pour affranchir du courrier posté au Canada et à destination

d'endroits situés au Canada, sans compter qu'il s'agit d'une insulte pour l'ensemble des Canadiens.

Si Votre Honneur juge qu'à première vue la question de privilège se pose et qu'on devrait examiner l'affaire, je voulais proposer, avec l'appui du député de Timiskaming (M. Peters):

Que l'utilisation de timbres américains par *Time International of Canada* pour affranchir du courrier à destination d'endroits situés au Canada soit renvoyée au comité permanent des privilèges et des élections.

M. l'Orateur: Je dois répéter ce que j'ai dit tantôt, soit qu'il n'y a pas le moindre rapport entre les circonstances rapportées par le député et le privilège parlementaire. Je ne veux ni abuser de la patience ni faire perdre le temps des députés en vous répétant ici la définition du privilège parlementaire pour la gouverne des députés. Je suis sûr que le député de Skeena qui est ici depuis bien des années connaît cette définition au moins aussi bien et probablement mieux que moi. Je n'aurai pas à lui faire un long discours pour le convaincre qu'il ne s'agit vraiment pas d'un cas de privilège. Peut-être le député a-t-il une plainte ou un grief à formuler, mais je ne vois pas comment cela se rattache à ses privilèges en tant que député.

• (1410)

AFFAIRES COURANTES

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

[Français]

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 5^e rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

L'INFLATION, LE CHÔMAGE ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE—LE DÉPÔT DU RAPPORT SOMMAIRE

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le rapport sommaire de la Commission des prix et des revenus sur l'inflation, le chômage et la politique économique, rapport reçu aujourd'hui.